



Politique interne – programmation culturelle annuelle

Comité culturel _____

Adoptée le _____

Dernière révision en date du _____

Partie 1 : Préambule et objectif

La politique interne sur la programmation annuelle présentée dans ce document servira de guide et de référence au Comité culturel pour l'élaboration de la programmation culturelle annuelle. Cette programmation, composée d'activités et d'événements sociaux, culturels et artistiques sera présentée à la communauté.

Partie 2 : Considérations

Dans l'intérêt de développer une politique adéquate et réaliste pour le Comité culturel, les éléments suivants seront pris en considération lors du choix de tous les activités ou événements à être inclus dans la programmation culturelle annuelle du Comité culturel.

Facteurs de risque

Au-delà du risque financier (rentabilité), le Comité culturel reconnaît la nécessité d'évaluer le risque des différentes offres artistiques et activités offertes. La sécurité de la communauté et l'impact potentiel sur l'organisme seront pris en considération au moment du choix des activités et événements.

Faisabilité sur le plan financier

Le Comité culturel reconnaît que malgré l'intérêt et la volonté, les ressources financières ne sont pas illimitées. La capacité financière du Comité culturel sera donc prise en considération lors du choix d'activités ou d'événements.

Le Comité culturel reconnaît aussi le caractère particulier dans lequel nous nous trouvons et l'importance du financement. Pour ce faire, les sources de financement disponibles au niveau local, provincial, régional et national seront considérées et mises à contribution lorsque possible, notamment les commandites locales et le financement gouvernemental. La capacité de générer des revenus, par exemple par la vente de billet à l'activité ou l'événement, sera aussi prise en considération.

Faisabilité sur le plan logistique et technique

Le Comité culturel reconnaît que ses capacités ne sont pas infinies. Donc, lors du choix d'activités ou d'événements, une évaluation sera effectuée par rapport à la capacité d'accueil de l'activité ou de l'événement, entre autres en fonction des éléments suivants :

- Les espaces disponibles;
- Les équipements disponibles ou le coût et la capacité de location de ceux-ci;
- Les ressources humaines (bénévoles, employés ou autres) disponibles.

Historique de programmation

Le Comité culturel reconnaît que les activités ou événements suivants revêtent un caractère historique d'importance pour notre communauté :

- _____
- _____
- _____

Nous reconnaissons l'importance de ces événements pour notre communauté et les prendrons en considération.

Intérêts de la communauté :

Notre communauté, à travers l'histoire, a démontré un intérêt particulier pour _____, _____ et _____.

Ces formes d'art semblent susciter un engouement pour notre communauté et le Comité culturel tentera de les reconnaître.

Opportunités offertes :

Le Comité culturel reconnaît que des opportunités lui sont offertes afin d'augmenter sa programmation annuelle. Ces opportunités, telles que sur le plan des partenariats locaux ou sur le plan de la diffusion provinciale et régionale seront évaluées à leurs justes valeurs et mises à contribution lorsque possible.

Partie 3 : Niveau de professionnalisation des artistes présentés

Le comité culturel reconnaît que l'on doit appuyer le développement de l'artiste local tout comme nous devons reconnaître l'artiste professionnel de niveau national ou même international. À ce titre, nous avons décidé d'établir les objectifs suivants sur le niveau de professionnalisation des artistes présentés à même la programmation culturelle annuelle:

ou % émergent

ou % communautaire ou de la
communauté

ou % professionnel

Partie 4 : Disciplines artistiques présentées

Afin d'offrir une programmation culturelle annuelle variée à la communauté, le comité culturel _____ s'engage à offrir une programmation culturelle annuelle représentant une variété de disciplines artistique selon les objectifs suivants :

Présentations artistiques – arts de la scène

ou % Arts de la parole

ou % # ou % Danse

ou % # ou % Théâtre

ou % Arts du cirque

ou % # ou % Humour

ou % # ou % Variété

ou % Chanson

ou % # ou % Musique

Présentations artistiques – autres disciplines

ou % Arts visuels

ou % # ou % Littérature

ou % # ou % film/cinéma

Partie 5 : Niveau de risque

Afin de gérer adéquatement les finances du Comité, nous reconnaissons le besoin d'offrir des valeurs sûres ainsi que des activités communautaires de levées de fonds qui nous permettent d'offrir d'autres activités à la communauté. Dans ce même ordre d'idée, nous acceptons de prendre certains risques sur certains activités et événements afin de faire vivre des expériences différentes à notre communauté et a appuyer la découverte de nouveautés. À ce titre, le Comité culturel se dote des objectifs suivants concernant le niveau de risque :

ou % de « valeurs sûres »

ou % à risque moyen

ou % # ou % à haut risque